



RECOMMANDATIONS POUR LA VISITE MEDICALE A L'INTENTION DES DEMANDEURS DE VISAS IMMIGRANTS

Les demandeurs de visa d'immigrant doivent faire des examens médicaux auprès des médecins désignés par l'Ambassade des Etats-Unis avant d'obtenir leur visa. Lors de la visite médicale, le test de la syphilis, ainsi que la radiographie pulmonaire seront requis; des vaccinations seront également exigées. A cet effet, il est recommandé d'emmener chez le médecin, tout dossier médical, y compris les carnets de vaccinations et les clichés des radios antérieures. Les frais de consultation médicale ainsi que ceux liés aux examens médicaux et aux vaccinations sont à la charge du demandeur.

Le Médecin agréé par l'Ambassade est le suivant:

Dr. MININGOU Soli D.
Cabinet Médicale « Le Rocher »
Ouaga 2000
Tel : (226) 76-34-77-75

Les Candidats doivent prendre **rendez-vous** auprès du docteur ci-dessus. Ils doivent se munir de photos d'identité (4) qui seront apposées sur chacun des formulaires par le médecin. **Les candidats sont priés de présenter leur passeport ou un document d'identité pour les réfugiés pour une vérification d'identité.** Les résultats seront remis au demandeur sous pli fermé, marqué « **CONFIDENTIEL** » à l'adresse du Consul.